

INSTRUCTIONS DE POSE

AVERTISSEMENT

Tous les types de sous-couches sur lesquelles seront posés les revêtements AGGLOTECH doivent être sèches, stables, dépourvues de parties amovibles, de poussière, d'huile, de graisse, de cire ou de peinture. Avant la pose, les revêtements doivent être soigneusement contrôlés : il faut vérifier les mesures, les épaisseurs, la propreté, les finitions, et les éventuelles parties endommagées, etc. AGGLOTECH décline toute responsabilité en cas de pose de produits présentant des défauts.

SOLS

Pour la pose sur chape de sols AGGLOTECH, il faut utiliser une colle déformable (AGGLOTECH conseille Granirapid Mapei ou Agglofix® Agglotech).

Pour les sols de format supérieur à 60 x 60 cm, nous recommandons d'utiliser une colle S2 à haute déformabilité (Elastorapid Mapei ou Agglofix® Agglotech).

Il est recommandé d'utiliser la technique du « buttering floating » (double encollage) pour augmenter l'adhérence du revêtement au support. Il est également recommandé de faire le jointoiement 2-3 jours après la pose, en utilisant un produit spécifique élastique pour les joints. Pour toutes les informations techniques relatives aux produits utilisés pour la pose (pose, mastic, etc.), se référer aux fiches techniques des fabricants.

MARCHES

Pour la pose de marches AGGLOTECH, il convient d'utiliser une colle S2 à haute déformabilité (Elastorapid Mapei ou Agglofix® Agglotech). Il est recommandé d'utiliser la technique du « buttering floating » (double encollage) pour augmenter l'adhérence du revêtement au support. Nous rappelons également qu'il faut respecter un joint de dilatation de 1 cm minimum des éventuels points de tension (murs). Pour toutes les informations techniques relatives aux produits utilisés pour la pose (pose, mastic, etc.), se référer aux fiches techniques des fabricants.

PLINTHES

Pour la pose, utiliser la même colle que celle utilisée pour les sols. Pour le jointement, utiliser un produit élastique.

IMPORTANT

Après la pose, il faut absolument protéger le matériau de manière appropriée. AGGLOTECH décline toute responsabilité en cas de matériau endommagé après la pose.

LE BUREAU TECHNIQUE AGGLOTECH EST DISPONIBLE POUR DES ÉVALUATIONS TECHNIQUES SUR DEMANDE SPÉCIFIQUE